



Paris, le 23 novembre 2016,

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM,
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : Rythmes scolaires à Mayotte

Madame la Ministre,

Lors de mon récent séjour à Mayotte, les 1^{er} et 2 novembre derniers, j'ai été très sensible – entre autres choses – aux enjeux considérables auxquels est confronté le système éducatif dans ce département, qui accuse de très nombreux retards par rapport à l'Hexagone.

Le Gouvernement agit de manière forte depuis 2012 pour améliorer cette situation et donner aux enfants de Mayotte les mêmes chances que les autres enfants de la République.

C'est dans cet esprit que la réforme des rythmes scolaires y a été engagée, là-bas comme ailleurs. Néanmoins, cette réforme se heurte à des réalités et contraintes locales incontournables. C'est pourquoi, tout en poursuivant cette démarche pour le bien des enfants, je souhaitais appeler vivement votre attention sur la nécessité d'y apporter toutes les adaptations requises par la situation particulière de ce département.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Christophe CAMBADELIS

1^{er} Secrétaire du Parti Socialiste